

## PROGRAMME DE FORMATION POST PERMIS B

### PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

#### formation de 7 heures répartie sur une journée

Objectif : faire diminuer l'accidentalité, très élevée au cours des premiers mois qui suivent l'obtention du permis de conduire.

Depuis 2003, le permis de conduire est probatoire et doté d'un capital de 6 points à son obtention. Une période de 3 années durant lesquelles le permis est crédité de 2 points tous les ans est indispensable pour que le conducteur gagne en maturité et obtienne ses 12 points.

Cette période probatoire est réduite à deux ans pour ceux qui ont opté pour la conduite accompagnée (apprentissage anticipé de la conduite pour la catégorie B).

La formation complémentaire a pour objectif de renforcer les compétences acquises par les conducteurs depuis le début de leur apprentissage de la conduite.

Le titulaire d'un premier permis de conduire qui suivra volontairement une formation complémentaire bénéficiera d'une réduction du délai probatoire.

Pour profiter de cet avantage, il devra par ailleurs, durant ce délai, ne commettre aucune infraction ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire.

**Ainsi, lorsque la formation post-permis sera suivie, la période probatoire se verra réduite de 3 à 2 ans pour le titulaire d'un permis B traditionnel, et de 2 ans à 1 an et demi pour un novice qui aura suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour la catégorie B.**

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière d'adapter son intervention en fonction des groupes.

L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs, dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages.

- MATINÉE :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

1. Présentation de la formation

Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.

Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

Durée : 10 minutes

2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)

Se connaître en tant que conducteur.

Connaître et prendre en compte ses limites.

Durée : 15 minutes

3. Constitution du groupe

Se présenter.

Confronter ses expériences au groupe.

Découvrir sa singularité.

Créer du lien.

Durée : 35 minutes

4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation

Confronter ses expériences au groupe.

Découvrir le groupe.

Durée : 45 minutes

5. Perception des risques

Se positionner face au risque.

Se confronter à la perception des autres.

Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

Durée : 1 heure

6. Situations complexes

Comprendre et résoudre des situations complexes.

Durée : 1 heure 15 minutes

- APRÈS MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

Les stratégies de mobilité.

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements.

Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.).

Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)

Durée : 1 heure 45 minutes

#### 8. Choix de mobilité

Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.

Etre sensibilisé aux questions environnementales.

Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

Durée : 1 heure

#### 9. Bilan avec engagement

Durée : 15 minutes

A l'issue de la formation, nous vous donnons l'ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU [CODE DE LA ROUTE](#)